

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	81 (2009)
Heft:	3
Artikel:	Situation du logement d'utilité publique en Romandie?
Autor:	Emmenegger, Jean-Christophe
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-144902

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Situation du logement d'utilité publique en Romandie ?

Habitation a mené l'enquête auprès des instances fédérales, cantonales et communales pour faire le point en matière d'aide au logement d'utilité publique en Suisse romande. Un tour d'horizon qui complète notre sondage exclusif auprès des coopératives d'habitation.

Etat des lieux

Les coopératives de logements fonctionnent généralement encore sur le modèle des premières associations d'entraide ouvrière qui ont vu le jour à la fin du dix-neuvième siècle et qui ont pris leur essor sous la forme d'associations d'intérêt public surtout après la Deuxième Guerre mondiale: chaque membre souscrit une part sociale afin de constituer le capital qui servira les objectifs de l'association. Mais la situation a évolué depuis l'époque des luttes sociales à coudées franches. Les pouvoirs publics et la société dans son ensemble doivent répondre à de nouveaux défis: ce ne sont plus les masses ouvrières et pas seulement les familles disposant d'un maigre budget, mais aussi les personnes âgées, les personnes handicapées, les familles monoparentales de plus en plus nombreuses, les diverses communautés et les travailleurs immigrés, qui ont besoin d'un logement adéquat et à portée de leur bourse.

Dans une récente étude au sujet des maîtres d'ouvrage d'utilité publique à Neuchâtel, Pascal Magnin relève que «les coopératives ont toujours joué un rôle de pionnier lorsqu'il s'est agi de concevoir de nouveaux modèles d'habitat, de répondre aux vœux spécifiques de groupes d'habitants ou de développer des solutions écologiques, et de participer ainsi au maintien de la paix sociale.»¹ Encore faut-il qu'elles aient les moyens de réaliser leurs projets...

Francis Meyrat, président de la section romande de l'ASH et directeur de la fondation des logements pour personnes âgées et isolées à Genève (FLPAI), estime que la société de consommation a fait du mal au mouvement coopératif. Pour une efficacité accrue de ce dernier, il souhaiterait voir la fusion à court terme des trois associations faîtières de maîtres d'ouvrage d'utilité publique², bien que celles-ci soient déjà fédérées dans Fédérhabitation / *Wohnbund* (voir l'interview de Francis Meyrat, p. 15).

Peter Gurtner, directeur de l'Office fédéral du logement (OFL), insiste sur la nécessité des réformes encouragées par l'OFL: partenariats et fusions entre coopératives, développement de stratégies à long terme, planification de la relève qui tend à se faire rare, et surtout prise de conscience de l'interdépendance de la question du logement avec les autres secteurs de l'activité humaine (voir l'interview de Peter Gurtner, pp. 4-7).

Roger Dubuis, secrétaire général de l'ASH romande, établit un constat en deux teintes: «Actuellement, 80% de l'activité de l'ASH concerne l'arc lémanique. Dans cette région, où les paramètres socio-économiques sont très attractifs, la demande en logements augmente très fortement, le foncier se raréfie et les prix explosent. Cette réalité limite notre activité aux centres urbains où une véritable politique communale en matière de logements est mise



en œuvre. Ceux-ci utilisent constamment le droit de superficie pour garder le contrôle du système et évitent ainsi de brader leur patrimoine. C'est une vision pragmatique à long terme qui devrait faire école. L'activité des coopératives, modèle participatif et démocratique, va donc incontestablement s'étendre dans les villes de Lausanne et Genève, mais nous tendons également la main aux petites communes pour trouver ensemble des solutions à leurs demandes spécifiques». Pour Roger Dubuis, «il manque très peu de choses, par exemple un schéma financier pour coopératives qui tienne la route, pour qu'un beau projet politique en faveur du logement d'utilité publique voie le jour. Malheureusement, chacun réinvente des modèles sans une vision globale concertée». Une manière de dire que tout se passe au niveau politique.

Il y a urgence, en effet, à attirer davantage l'attention des politiciens sur la question du logement d'utilité publique. Car l'incertitude de la politique fédérale en la matière s'accroît encore à la veille du départ à la retraite de l'actuel directeur de l'OFL. Sachant que le personnel dudit office a diminué lentement mais sûrement au cours des dernières années, les paris sont ouverts: l'OFL va-t-il devenir une simple division rattachée à un autre office?

Texte: Jean-Christophe Emmenegger

¹ Pascal MAGNIN, *Développement des Maîtres d'ouvrage d'utilité publique (coopératives d'habitation et fondations)*, dans le canton de Neuchâtel, travail de fin d'études CAS – Pilotage d'équipes (2008-2009).

² L'Association suisse pour l'habitat (ASH-Zurich), l'Association suisse pour l'encouragement à la construction et à la propriété (ASCP-Kriens) et l'Association suisse des coopératives d'habitation radicales (ACR-Lucerne)